

n° **75**  
septembre  
2014

# Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie

## Articles

Psychologues au sein de Pôle Emploi : vers une sortie de crise ?

Les psychologues et la nouvelle loi de santé ICAP 2014 : Vécu d'une étudiante bénévole

## Brèves

Stages : un point d'actualité et un rappel de positions

## Conférences nationales

« À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui »  
Cycle n° 1 (Paris) : Des premiers apprentissages aux savoirs scolaires



# Sommaire

ÉDITORIAL	1	<b>Prélude</b> <i>par Benoît Schneider</i>
LE MOT DE LA RÉDACTION	2	<b>Fédérer, un bulletin qui suit son chemin</b> <i>par Céline Parisot</i>
		<b>régions</b>
LORRAINE	3	<b>Retour sur la journée «Signal-éthique du signalement»</b> <i>par Virginie Tschemodanov</i>
		<b>associations</b>
PENSER ENSEMBLE LE TRAVAIL	4	<b>Le Travail, Affaire de Tous</b>
ASSOCIATION NATIONALE DES PSYCHOLOGUES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	4	<b>Session annuelle de formation</b>
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE	4	<b>Présentation</b> <i>par Tiffany Remond</i>
		<b>articles</b>
PÔLE EMPLOI	5	<b>Psychologues au sein de Pôle emploi : vers une sortie de crise ?</b> <i>par Céline Parisot</i>
FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE	8	<b>Les psychologues et la nouvelle loi de santé</b> <i>par Hélène Frémaux et Gladys Mondière</i>
28 <sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE	10	<b>ICAP 2014 : Vécu d'une étudiante bénévole</b> <i>par Inès Pelissier</i>
		<b>les brèves</b>
FORMATION INITIALE DES PSYCHOLOGUES	13	<b>Stages : un point d'actualité et un rappel de positions</b> <i>par Benoît Schneider</i>
	14	<b>Sos stages PSY</b> <i>par Héloïse Junier</i>
ÉDUCATION NATIONALE	15	<b>Vers un corps unique de psychologues de la maternelle à l'université : un grand pas</b> <i>La commission Éducation FFPP</i>
INTERNET	15	<b>Nouveau site de la CNCDP</b> <i>par Germain Parisot</i>
SISI LA PSY		<b>Sisi la Psy rentre de vacances</b> <i>par Sidonie</i>
		<b>conférences</b>
CONFÉRENCES NATIONALES	17	<b>À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui</b> <b>Cycle n°1 (Paris) : Des premiers apprentissages aux savoirs scolaires</b> <i>par Roger Lecuyer</i>
2 <sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHO GÉRONTOLOGIE	20	<b>Psychologue en gériatrie : diversité des cliniques, des pratiques et des prises en charge</b> <i>Caroline Baclet-Roussel &amp; Pr. Marie-Christine Gély-Nargeot</i>
31 <sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHO-ONCOLOGIE	22	<b>Entre épuisement et satisfaction au travail : soigner en cancérologie</b> <i>par Françoise Ellien</i>
6 <sup>es</sup> ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE	23	<b>Appel à communication : prolongation de la date limite d'envoi au 24 octobre 2014</b>
		<b>formations</b>
FORMATION CONTINUE DES PSYCHOLOGUES AVEC LES EPEP	25	<b>Le catalogue 2014-2015 est en ligne !</b> <i>par Brigitte Guinot</i>
		<b>agenda</b>
	26	<b>Site internet de la FFPP, l'agenda en ligne</b> <b>La FFPP : de octobre à décembre</b>
		<b>librairie</b>
CRITIQUE	27	<b>Patrick Coupechoux : Un monde de fous. Comment notre société maltraite ses malades mentaux.</b> <i>par Emmanuelle Truong-Minh</i>
NUMÉRO SPÉCIAL DE FÉDÉRER	28	<b>Psychologie de l'urgence</b>
MAGAZINES	29	<b>Dans les kiosques ce mois-ci</b>

## Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie  
Volume n° 75 - septembre 2014.

## Directeur de la publication

Benoît Schneider

## Rédacteur en chef & Secrétaire de Rédaction

Céline Parisot

## Comité de rédaction

Sylvain Allain de Rantère,  
Véronique Griffiths,  
Gladys Mondière,  
Claire Silvestre-Toussaint  
Karin Teepe,  
Emmanuelle Truong-Minh.

## Illustrations

Xavier Dauzon

## Relecture

Inès Pelissier,  
Marie-Françoise Puget,  
Marie-Jeanne Robineau.



Fédération Française  
des Psychologues et de Psychologie

## Siège social

77, Rue Decaen, Hall 10  
75 012 Paris

## Bureaux

71, Avenue Édouard Vaillant  
92 774 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél : 01 55 20 54 29 - Fax : 01 55 20 54 01

E-mail : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

[www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)

[www.ffpp.net](http://www.ffpp.net)

N° ISSN : 1961-9707

## Prélude

par Benoît Schneider

Professeur de psychologie,  
Psychologue, n° ADEL1 : 54 93 01 186 9  
Président de la FFPP

Cette rentrée se situe en prélude de 2015, date anniversaire des 30 ans du titre unique de psychologue. Son actualité illustre les enjeux d'une maturation lente de la profession, des défis qu'il s'agit de relever, des projets que développe la FFPP.

Deux questions statutaires ponctuant cette actualité se révèlent exemplaires puisqu'elles touchent environ le tiers des psychologues en France : le Ministère de l'éducation nationale ouvre des discussions sur l'évolution du statut des psychologues de l'éducation – psychologues scolaires et conseillers d'orientation psychologues – ; le Ministère de la santé et la DGOS conduisent l'expérimentation concernant la structuration des collectifs de psychologues au sein de la Fonction publique hospitalière. Dans l'un et l'autre cas l'équilibre est difficile à trouver entre ce que l'histoire a construit d'une définition identitaire et de pratiques singulières appelées à évoluer, d'acquis sectoriels et de pratiques organisationnelles susceptibles d'être bousculées et la nécessité d'une prise de responsabilité collective concernant les enjeux pour la profession. Ces deux «exemples», articulés à des institutions fortes qui ont contribué à notre reconnaissance statutaire, sont aussi deux illustrations des capacités ou difficultés de rassemblement entre organisations «représentant» les psychologues chacune dans leurs logiques propres.

Saluons le travail interorganisationnel qui a permis le franchissement d'une étape majeure pour une évolution statutaire des psychologues de l'éducation (cf. p. 15). Un tel travail collectif avait déjà montré sa valeur lors de la défense du titre de psychothérapeute. L'essai concernant les psychologues de l'éducation reste à transformer, nous devons nous y employer, la FFPP agira en ce sens dans les mois à venir.

Notre démarche de façon constante se décline sur un double volet : celui de la concertation avec les organisations syndicales et associatives qui l'acceptent pour une démarche collective la plus homogène et forte possible dans le respect de nos prérogatives ; celui de l'initiative pour promouvoir la réflexion. Concernant la Fonction publique

hospitalière, les Journées «*S'organiser. Pourquoi ? Comment ?*» se poursuivent par le dernier rassemblement de Lille, le 19 septembre dernier. Notre responsabilité est importante pour renforcer la place des psychologues au sein de l'hôpital.

Mais ces deux exemples illustrent aussi en creux la difficulté que nous avons à défendre collectivement une profession récente lorsqu'elle s'inscrit dans des secteurs fragiles et/ou moins structurés et les psychologues – souvent jeunes – qui y exercent peuvent parfois se sentir démunis...

Des initiatives, des démarches, des projets sur bien d'autres registres et qui découlent de sa vocation, la FFPP continue d'en avoir, et ils marquent aussi l'actualité de cette rentrée. Citons en particulier ces quelques initiatives qui trouvent chacun assise sur un des alinéas de l'article 2 de nos statuts :

- la formation pour et par les psychologues : vous êtes invités à découvrir le nouveau catalogue des EPEP ;
- la diffusion des connaissances scientifiques auprès du grand public avec les Conférences nationales «*À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui*» ;
- le rassemblement des psychologues spécialisés en psychogérontologie lors de la journée du 22 novembre ;
- le projet de structure de concertation pour définir les nomenclatures de master ;
- la préparation des *Entretiens de la Psychologie* de juin 2015, dont l'appel à communication est en cours.

Rendez-vous sur le site de la FFPP pour retrouver tous ces événements.

#### Q À lire, à télécharger ou à partager :

Site des Entretiens du Psychologue et de l'Enseignement en Psychologie : [www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org)

Conférences «À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui» : [www.conferences.ffpp.net](http://www.conferences.ffpp.net) ou [www.psychologues-psychologie/conferences](http://www.psychologues-psychologie/conferences)

2<sup>e</sup> journée Psycho Gérontologie : [www.ffpp.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=111](http://www.ffpp.net/index.php?option=com_content&view=article&id=111)

6<sup>es</sup> Entretiens francophones de la Psychologie : [www.entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=17](http://www.entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com_content&view=article&id=17)



## LE MOT DE LA RÉDACTION

# Fédérer, un bulletin qui suit son chemin

par Céline Parisot

Psychologue

Rédactrice en chef de Fédérer

Membre du Bureau Fédéral de la FFPP.



Chaque mois nous tentons de vous transmettre les dernières informations concernant la profession : actualité politique, ce qui se passe au plus près de vous dans chaque région, des articles thématiques en lien avec l'actualité, des billets d'humeur, une place est laissée aux associations adhérentes à la fédération, une librairie reprenant les uns des magazines consacrés à la psychologie, des ouvrages à lire, un agenda... Chaque année nous essayons de renouveler et d'améliorer notre proposition.

Des **portraits de psychologues**, voici une de nos nouveautés pour cette rentrée. L'idée est, à travers un portrait, d'informer les psychologues et les futurs psychologues des pratiques de chacun. Pourquoi être devenu psychologue, quelles études, quels choix théoriques, quelles pratiques au quotidien... Ainsi, nous pourrions avoir un petit échantillon des pratiques et nouvelles pratiques. Vous pourrez retrouver ces portraits sur le site de la FFPP et ils pourront ainsi être consultés par tout un chacun et répondre à la question « qu'est-ce qu'un psychologue ? » de manière plurielle. Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette

collection de portraits, n'hésitez pas. Vous pouvez m'envoyer un mail à [celine.parisot@ffpp.net](mailto:celine.parisot@ffpp.net). Vous pouvez me transmettre vos motivations, votre parcours, vos choix en termes de formations, votre pratique au quotidien.

**Adhérents et non-adhérents peuvent/ont invités à publier dans Fédérer.** Envoyez-moi vos propositions de brèves (400 à 800 caractères) ou d'articles (4 000, 8 000 ou 12 000 caractères) et illustrations. Les non-adhérents sont invités à s'exprimer en particulier dans le cadre de la rubrique tribune libre (800 à 2 000 caractères), également offerte aux adhérents. Le comité de rédaction est vigilant à ce que les textes soient rédigés dans le respect du code de déontologie. Dès réception de votre proposition le comité de rédaction vous informera de l'accord, des aménagements nécessaires en vue de publication ou des raisons d'un éventuel refus.

**Les textes doivent être envoyés au plus tard le 31 octobre 2014 pour le prochain numéro.**

Merci d'être au rendez-vous à chaque publication (plus de 6 900 téléchargements pour notre dernier numéro de mai-juin dernier) !

Au plaisir de vous lire.





LORRAINE

# Retour sur la journée « Signal-éthique du signalement »

par Virginie Tschemodanov

Psychologue

Présidente de la Coordination Régionale Lorraine

**20 juin 2014. Date historique lors de laquelle 180 psychologues de tous horizons et de toute la France ont bravé les mouvements sociaux et ferroviaire pour parler d'un sujet qui fâche : « le Signalement ».**

Pas de réponses toute faites. Pas de « Signalement pour les nuls ». Pas de grands discours dénonciateur. Pas de « Il faut », « Y'a plus qu'à ». Que des éclairages. Des expertises. De la déontologie. De la singularité injectée dans cette complexité kafkaïenne cafouillante de la Protection de l'Enfance.

J'ajoute des verbes à mes phrases. Trop de rhétorique tue le discours.

Encore une fois comme de coutume en Lorraine, c'est avec une énergie vivace et parfois éreintante que nous accueillions la fine fleur des éclaireurs de lanternes déontologique pour un véritable échange libre et éclairé. Dans le lot : juristes, philosophes, praticiens et étudiants sont venus se renvoyer la balle avec, pour dénominateur commun la place bien singulière du sujet qui dit, le quelque chose de

grave ; et le psychologue qui doit écouter, mais sans taire. Comment l'intime poursuit-il d'être intime alors que le péril est imminent ?

Nous étions 180 et nous n'avons (toujours) pas de réponse toute faite mais nous avons ouvert des portes et croisé les regards pour se poser les bonnes questions au bon moment. Psychologues et garants de l'intime « sauf quand... » : Sauf quand quoi ? Qu'est-ce qui légitime le signalement, mon signalement en tant que psychologue, de quelle place et de quel droit ?

Les actes seront disponible (version audio) et à télécharger très prochainement.

J'en profite, pour être encore un peu plus fière pour l'équipe de la CRL et pour les psychologues en général, que c'est ici et chez nous, à la FFPP que ça se passe.... !



PENSER ENSEMBLE LE TRAVAIL

## Le Travail, Affaire de Tous



Les 1<sup>ères</sup> Rencontres pluridisciplinaires «Le Travail, Affaire de Tous» organisées par Penser ensemble le travail en décembre 2013 ont réuni 200 personnes.

Les actes sont maintenant diffusés sur le site [www.pelt.fr](http://www.pelt.fr), sous la forme des textes présentés à l'oral. Le film «La pluridisciplinarité en question» est également en ligne.

Dans la continuité de cette journée, PELT organise des **Ateliers pluridisciplinaires** qui vont permettre de construire concrètement le réseau de réflexion et d'action soutenu par les psychologues du travail de PELT et par les participants pluridisciplinaires des premières Rencontres.

Le prochain atelier :

### Les Ateliers des Rencontres pluridisciplinaires

Samedi 15 novembre 2014,

IJS, 254 rue Saint Jacques - 75005 Paris.

#### Q À lire, à télécharger ou à partager:

Actes «Le Travail, Affaire de Tous» :  
<http://www.pelt.fr/pages/1eres-rencontres-pluridisciplinaires-du-6-decembre-2013.html>

Vidéo «La pluridisciplinarité en question» :  
<http://www.pelt.fr/videos/film-pelt-061213.html>

Plaquette «Les Ateliers des Rencontres pluridisciplinaires» :  
<http://www.pelt.fr/medias/files/14.juin.pelt.atelier.rencontres.pluri.final.pdf>

## ASSOCIATION NATIONALE, DES PSYCHOLOGUES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

# Session annuelle de formation



Les psychologues de l'éducation se sont retrouvés dans le cadre de leur session annuelle de formation du 16 au 19 septembre 2014 à Merlimont, autour d'un thème qui traite de notre rapport au temps, de sa construction chez l'enfant et chez l'adolescent en pleine élaboration psychique et cognitive.

«Le psychologue de l'éducation dans l'R du temps : du temps pour apprendre... le temps de comprendre»

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE

# Présentation

par **Tiffany Remond**  
Présidente de la FENEPSY

La Fédération Nationale des Étudiants en Psychologie (FENEPSY) créée en 2002, regroupe 18 associations d'étudiants en psychologie. Elle est le seul organe national représentatif de ces étudiants en France.



En plus de fédérer les associations, elle a différentes missions : représenter et défendre la filière (travail avec institutionnels et professionnels pour améliorer cursus, conditions de vie et de travail des étudiants), former et accompagner les associatifs (week-ends de formations et de réflexion sur la filière, son évolution, son actualité) et favoriser l'insertion professionnelle (suivi de la législation concernant les stages).

Ses valeurs sont basées sur l'indépendance à l'égard de tout mouvement politique, syndical ou religieux.

Pour mener à bien ses missions et travailler avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, la FENEPSY est adhérente à PDE (Promotion et Défense des Étudiants) qui siège notamment au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche), CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) et CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation).

Jean-Pierre Boutinet, Nicole Delvolve, Danièle Ruaud, Dominique Bourdin ont pu traiter ce sujet du point de vue sociologique, ergonomique, philosophique, psychanalytique.

Retrouvez toutes les informations sur la session sur le site de l'ANPEC : [www.anpec.asso.fr](http://www.anpec.asso.fr).

#### Q À lire, à télécharger ou à partager:

Programme de la formation : [http://www.anpec.asso.fr/IMG/pdf/Programme\\_sept\\_2014.pdf](http://www.anpec.asso.fr/IMG/pdf/Programme_sept_2014.pdf)

PÔLE EMPLOI

# Psychologues au sein de Pôle emploi : vers une sortie de crise ?

par Céline Parisot  
Psychologue,  
Rédactrice en chef de Fédérer

*Le 1<sup>er</sup> avril 2010, 604 psychologues de l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), qui réalisaient ou contribuaient à cette mission dans cette institution depuis sa création en 1966, ont été transférées à Pôle emploi.*

**E**n 2014, les psychologues et Assistants Techniques d'Orientation (ATO) des Équipes d'Orientation Spécialisée (EOS) revendiquaient lors d'une rencontre nationale :

- Le respect de la Convention collective nationale
- La confidentialité des entretiens et des dossiers. Nous demandons des bureaux dédiés et insonorisés pour les psychologues et tous les professionnels dont l'entretien est le cœur de métier. Il était donc nécessaire de revoir complètement le référentiel immobilier REPERE pour les Agences de Services Spécialisés.
- L'accès des demandeurs d'emploi aux psychologues sur la base du volontariat (invités et non convoqués);
- Le droit au maintien et au développement des connaissances en orientation et psychologie générale ; un plan de formation spécifique à nos métiers et l'accès au DIF pour les formations sur les différents domaines de la psychologie;
- Une instrumentation professionnelle validée scientifiquement (tests, épreuves de connaissances...);
- Une identification sans ambiguïté de nos services aux demandeurs d'emploi dans le système informatique (fonction, lieu d'exercice, numéro ADELI) ;
- Le rattrapage de l'effectif des Equipes d'Orientation Spécialisée au moment du transfert (avril 2010) : nous étions 604 psychologues et nous sommes aujourd'hui autour de 480. De même, les Assistants Techniques d'Orientation qui ont choisi d'autres fonctions ne sont pas remplacés ou le sont parfois par des conseillers en transit ;
- Le maintien du statut cadre pour les futurs psychologues du travail ;
- Le maintien des Equipes d'Orientation Spécialisée au sein des Agences de Services Spécialisés (A2S) et l'arrêt de la dispersion engagée dans certaines régions ;
- Une véritable animation technique dans toutes les régions ;
- La priorité des recrutements de psychologues aux agents de Pôle Emploi, publics ou privés, titulaires d'un titre en psychologie ;
- Des règles nationales de mobilité, avec des critères objectifs : ancienneté, rapprochement conjoint muté...
- L'arrêt des discriminations sur les promotions. Ce n'est qu'en 2014 que sont tombées les premières promotions au compte-goutte pour les psychologues !
- L'arrêt de l'évaluation quantitative de l'activité sans préoccupation de la qualité du service rendu aux demandeurs d'emploi ;

Pour faire entendre leurs revendications, ils décident de **se mettre en grève le 17 juin 2014** et souhaitent rencontrer la direction générale de Pôle emploi.

Ils seront **plus de 63%** (chiffre transmis par la direction générale des ressources humaines de Pôle Emploi) à faire grève le 17 juin 2014.

Une rencontre a donc eu lieu le 17 juin rassemblant près d'une centaine de personnes non syndiquées et syndiquées. **120 psychologues réunis** en colloque organisé par la Fédération Syndicale Unitaire signent une pétition et soutiennent également ce mouvement. À noter également le soutien du SNP, de la SFPTO, d'universités, de chercheurs (comme Yves Clot du CNAM, chaire de psychologie du travail), de SUD et de la CGT AFPA.

La rencontre durera près de 4 heures et toutes les revendications sont étudiées point par point. Retrouvez l'ensemble des échanges sur <http://polepsycho.com>. Nous présentons ici un aperçu du travail mené lors de cette journée.

M. Cribier (Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines) s'est dit sensible à la situation des psychologues de Pôle Emploi et reconnaît la difficulté à les intégrer tout en trouvant une bonne articulation au niveau de l'offre de service. Il évoque également les disparités régionales.

**Confidentialité des entretiens et dossiers, demande de bureaux dédiés et insonorisés pour les psychologues et tous les professionnels dont l'entretien est le cœur de métier .**

Même si un certain engagement autour de cette question est pris, il est rappelé que chaque site dispose d'une marge de manœuvre leur permettant d'équiper de portes 10 % des bureaux. Cependant,

un engagement est pris pour que, localement, chaque situation soit étudiée d'ici fin 2014.

**L'accès des DE aux psychologues sur la base du volontariat (invités et non convoqués).**

Même si la direction générale entend bien cette revendication, il semble que la remise en cause d'un premier rendez-vous obligatoire ne puisse être possible. Dominique Delaite, directrice sécurisation des parcours professionnels, rappelle la mission de Pôle emploi : travailler en lien avec la notion de droits et devoirs.

**Le droit au maintien et au développement des connaissances en orientation et psychologie générale.**

La direction générale s'est engagée à faire le point sur les besoins spécifiques en formation des psychologues d'ici fin 2014.

**Une instrumentation professionnelle validée scientifiquement.**

Seules 2 ou 3 régions sont dotées de tests et épreuves de connaissances dont la Champagne Ardenne et l'Île de France, la mise en œuvre d'une animation nationale sur ce point est nécessaire. La Direction examinera la possibilité de renforcer les collaborations déjà initiées avec des universitaires sur la construction des tests et épreuves de connaissances.

**Une identification, sans ambiguïté, des services aux demandeurs d'emploi mis en œuvre par les psychologues.**

Il est prévu, à compter du 23 juin 2014, d'ajouter aux courriers la signature : nom du professionnel et mention «psychologue du travail», il n'est pas fait





générale s'engage, d'ici fin 2014, dans une évaluation d'impact des différentes organisations mises en œuvre pour délivrer l'offre de services en orientation. Quelle que soit l'organisation retenue, la direction rappelle que sa mise en œuvre se fera dans le respect des règles de mobilité prévues par la CCN.

### **Une véritable animation technique des Équipes d'Orientation Spécialisée dans toutes les régions.**

La direction reconnaît ce besoin d'animation, elle propose de mettre en place des réunions interrégionales dès la rentrée qui regrouperont notamment les psychologues du travail. Ces réunions seront l'occasion d'ateliers notamment sur l'évaluation qualitative du travail des psychologues, les besoins en formation, l'offre de service et l'outillage associés, le choix et l'élaboration des tests.

### **Discrimination sur les promotions**

La direction indique qu'il n'y a pas de gestion spécifique des psychologues et donc à priori aucune discrimination ; elle réalisera cependant un état des lieux et si nécessaire donnera les instructions afin qu'un examen particulier de la situation des psychologues soit réalisé lors du prochain processus promotion (fin 2014).

### **Cesser le décompte quantitatif des prestations au profit d'un suivi qualitatif.**

Il est indiqué que la direction générale n'est pas dans un pilotage par les moyens mais bien par les résultats. Proposition est faite que lors des animations inter régionales ce thème soit évoqué afin d'identifier ce que pourraient être les éléments de mesure qualitative de l'action des psychologues.

### **En conclusion ?**

Un rendez-vous sera proposé en 2015 par la direction générale pour faire le point sur ces différents engagements et poursuivre les échanges. Nous serons attentifs au devenir des psychologues de Pôle emploi et nous intéresserons à l'évolution de leur situation.

mention du numéro ADELI.

### **Le rattrapage de l'effectif des Equipes d'Orientation Spécialisée.**

La Direction s'engage à réaliser un état des lieux des effectifs de psychologues du travail puis s'assurera du maintien de l'effectif national équivalent à celui constaté lors du transfert en engageant un retour à l'effectif cible pour le 1er trimestre 2015, au plus tard, dans le cadre du schéma organisationnel défini.

### **Le maintien du statut cadre pour les futurs psychologues du travail dans le projet de nouvelle classification.**

Au vu des disparités, la direction s'engage à examiner les situations de manière individuelle et à permettre à chaque psychologue de Pôle emploi d'accéder à un coefficient au moins égale à 300. Une différence est cependant marquée entre psychologue (sans expérience liée au travail) et psychologue du travail (avec expérience, ceci concernant de manière directe les psychologues transféré de l'AFPA à Pôle emploi) ce qui constitue ici une différence marquée à diplôme et titre équivalent.

### **Le maintien des Equipes d'Orientation Spécialisée au sein des Agences de Services Spécialisés.**

Préalablement aux recrutements, la direction

#### **Q À lire, à télécharger ou à partager :**

Site du collectif national des équipes d'orientation spécialisée de Pôle-Emploi : <http://polepsycho.com>

Site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) :

*Convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009 - Textes Attachés - Accord du 18 juin 2010 relatif au transfert des personnels AFPA et au recrutement des psychologues du travail*

Version en ligne (recherche) : <http://www.legifrance.gouv.fr/initRechConvColl.do>

IDCC : 2847, Numéro de brochure : 3367, voir texte attaché « Accord du 18 juin 2010... » (lien direct).

Version RTF à télécharger : [http://www.legifrance.gouv.fr/telecharger\\_rtf.do?idTexte=KALITEXT000023157652](http://www.legifrance.gouv.fr/telecharger_rtf.do?idTexte=KALITEXT000023157652)



## FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

# Les psychologues et la nouvelle loi de santé

par **Hélène Frémaux et Gladys Mondière**

Chargées de mission Santé à la FFPP

Lors de la réunion inter-organisationnelle du samedi 20 septembre à laquelle assistait la FFPP, conviée par le SNP, les organisations présentes se sont retrouvées sur 3 points centraux de revendications.

1. Inscrire dans la loi relative à la santé la dimension psychologique nécessaire aux prises en charge médicales, sociales, éducatives, judiciaires, etc. *afin de promouvoir des conditions de vie favorables à la santé dans tous les lieux de vie* (NDLR : en italique, citation extraite du projet de loi).
2. Reconnaître à toute personne un droit d'accès en premier recours à des consultations psychologiques auprès du psychologue de son choix.
3. Inscrire dans la loi l'égalité d'accès, sans discrimination financière, aux consultations psychologiques pour tous, que ce soit dans le public ou en libéral.

Une pétition a par ailleurs été initiée et diffusée par nos collègues du SNP, de la CFTD, de la CFTC, du SIUEERPP et de l'UNSA : elle est plus large et reprend d'autres revendications qui ne font pas toutes fait l'objet d'un même consensus. Afin de faire avancer ce dossier complexe auprès de nos organismes tutélaires et soucieux des préoccupations collectives de la profession, nous contribuons cependant à sa diffusion.

<http://psychologues.org/index.php//actualite-recentes/petition-nationale-pour-la-profession-de-psychologue-et-la-psychologie-en-france>

**P**our mettre en perspective l'actualité mouvementée de cet été 2014 et le contexte du mouvement en cours, nous avons repris ci-dessous un bref historique des événements à propos de la profession :

- Avril 2010 : circulaire sur le statut des psychologues de la F.P.H supprimant notamment la fonction FIR pour les contractuels.
- Mai 2010 : proposition de décret sur le titre de psychothérapeute exigeant des psychologues une formation supplémentaire de 250 heures ainsi qu'un stage de 2 mois.
- Janvier 2011 : mobilisation des psychologues à l'initiative de la CGT devant le ministère de la Santé.
- Mars 2011-décembre 2012 : Négociations avec la DGOS
- Avril 2012 : Circulaire qui rétablit la fonction FIR pour les contractuels permanents et propose une expérimentation pour une structuration de la profession dans la F.P.H.
- Mai 2012 : Décret permettant l'usage du titre de psychothérapeute aux psychologues qui en font la demande aux ARS, sans formation supplémentaire (lorsque le stage a été réalisé dans les conditions définies par le décret).
- Novembre 2012 : Circulaire précisant les modalités de la mise en œuvre de l'expérimentation sur la structuration de la profession dans la F.P.H.
- Mars 2013 – Mars 2016 : expérimentation et comité de suivi à la DGOS.
- Juillet 2013 : reconnaissance de la gratification des stages de plus de 2 mois (40 jours) exigée

dans les établissements publics de santé.

- Septembre 2013 : Communiqué commun intersyndical et professionnel sur le financement des stages des psychologues.
- 26 septembre 2013 : La CGT appelle les psychologues à manifester pour la revalorisation des salaires et la précarité de la profession.
- Octobre 2013 : Moratoire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui reporte d'un an l'application immédiate de la loi concernant les stages en Etablissement Publics de Santé.
- Décembre 2013 : Rapport D. Robiliard sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie.
- 21 Février 2014 : Communiqué de G. Fioraso et M. Touraine assurant la gratification des stages pour la rentrée 2014 pour les travailleurs sociaux.
- Avril 2014 : Assemblée générale intersyndicale (CGT / CFTC / FO / SNP / SUD ) à la Bourse du

travail à Paris réunit plus de 400 psychologues de tous horizons sur la question de la précarité et les salaires.

- **19 Juin 2014** : Présentation par M. Touraine des orientations du projet de Loi Santé.
- 19 juin 2014 : Grande manifestation intersyndicale (CGT / CFTC / FO / SNP / SUD) qui rassemble un millier de psychologues.
- 10 juillet 2014 : réunion du comité de suivi sur l'expérimentation.
- 27 juillet 2014 : Communiqué UNSA, SNP, CFTD, SIUEERPP rejoint par la CFTC.
- Septembre 2014 : Lancement d'une pétition en ligne par les mêmes organisations
- **20 septembre 2014** : le SNP invite différents syndicats et organisations professionnelles à un rassemblement pour défendre la place des psychologues dans la Loi de Santé et trouver des moyens d'actions.

#### Sur ces différents points, la FFPP a toujours pris position :

- **elle a soutenu les différents mouvements, dans le respect des attributions de organisations syndicales représentatives ;**
- **elle a fortement contribué à l'action directe sur de nombreux dossiers en collaboration avec les partenaires associatifs et syndicaux ;**
- **elle conduit ses initiatives en y associant toutes les organisations qui le souhaitent.**

La loi de santé va être présentée en Conseil des Ministres en septembre et à l'Assemblée début 2015. Les psychologues, à l'instar de nombreuses professions d'ailleurs, n'y figurent pas. Le projet de loi se structure en 5 titres et 53 articles :

- RENFORCER LA PREVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTE
- FACILITER AU QUOTIDIEN LE PARCOURS DE SANTE DES FRANÇAIS
- INNOVER POUR GARANTIR LA PERENNITE DE NOTRE SYSTEME DE SANTE
- RENFORCER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA DEMOCRATIE SANITAIRE
- MESURES DE SIMPLIFICATION ET D'HARMONISATION

Les propositions concernant la santé mentale ont été critiquées par de nombreuses organisations professionnelles. La présentation de l'avant-projet a reçu un accueil défavorable des organisations syndicales début septembre. À de nombreux endroits, la place des psychologues aurait pu être assurée par un cadre réglementaire. C'est donc dans ce contexte qu'il nous apparaît majeur de contribuer à renforcer ce qui constitue le cœur du mouvement en cours, y compris par l'apport de nouvelles modalités d'action.

#### Q À lire, à télécharger ou à partager :

Circulaire DGOS/RHSS/2012/181 du 30 avril 2012 (Temps FIR) : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir\\_35185.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35185.pdf)

Instruction DGOS/RH2/2012/308 du 3 août 2012 (Titre de psychothérapeute) : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir\\_35634.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/08/cir_35634.pdf)

Circulaire DGOS/RH4 n° 2012-396 du 26 novembre 2011 (Expérimentation DGOS) : [http://www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-12/ste\\_20120012\\_0100\\_0043.pdf](http://www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-12/ste_20120012_0100_0043.pdf)

Rapport D. Robilliard sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1662.asp>

Présentation par Marisol Touraine des orientations du projet de loi santé (textes et vidéos) : <http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-les-orientations-de-la-loi-de-sante.html>



## 28<sup>ème</sup> Congrès International de Psychologie Appliquée

8-13 Juillet 2014  
Paris  
Palais des Congrès



### 28<sup>E</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

# ICAP 2014 : Vécu d'une étudiante bénévole

par Inès Pelissier

« Ex étudiante de M2 »  
Psychologue

**I**nternational Congress of Applied Psychology. Le nom en impose. Surtout pour une étudiante en fin de M2. Cela sous-entend d'une part, le regroupement d'un grand nombre de chercheurs venus du monde entier pour présenter leurs études et découvrir celles des autres, et d'autre part, de l'anglais. Anglais que je pensais maîtriser très sommairement, en tout cas pas suffisamment pour comprendre une conférence intitulée « *Interpersonal relationships in education: features of student-to-student, teacher-to-student and principal-to-teacher relationships, and programmes to improve relationships* ». Mais l'attrait pour cet événement était plus fort que cette crainte linguistique, aussi ai-je postulé pour faire partie des bénévoles. C'est donc avec grand enthousiasme, mais aussi petite appréhension, que je pris le train pour me rendre à la Ville Lumière afin d'endosser le rôle de bénévole de l'ICAP pendant 6 jours.

Le premier jour était consacré à la formation des bénévoles : explication des missions et conseils pratiques (comment se repérer dans le Palais des Congrès – dont la répartition des salles est d'une logique discutable, qui appeler en cas de problème...) nous ont été dispensés. Nous avons également reçu notre badge et notre fameux T-shirt d'un jaune pétant qui permettait aux congressistes de nous repérer de l'autre bout du Palais. Nous avons également eu des précisions quant à notre emploi du temps, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la journée d'un bénévole était chargée : il fallait être présent dès 7 heures 30 si on était de service le matin, et nous pouvions rester jusque vers 18 heures voire 18 heures 30 selon les horaires des salles surveillées ou des présentations à assurer. Une heure de pause nous était accordée pour le

déjeuner, et en-dehors de nos heures de service, nous étions libres d'assister aux conférences que nous souhaitions. Le rythme n'était pas facile à tenir, mais il se passait tant de choses en une journée que je ne les voyais pas passer !

J'ai occupé deux postes : le premier était la surveillance des salles, qui consistait à vérifier que les intervenants ne manquaient de rien, de les aider à utiliser le projecteur (et d'appeler le service technique si jamais il y avait un problème), de ramasser les objets oubliés et de compter le nombre de personnes présentes. Cela avait pour avantage de permettre d'assister aux conférences que l'on surveillait, d'autant plus que les organisateurs avaient eu la gentillesse de nous répartir en fonction de nos préférences. J'ai ainsi pu surveiller des salles dans lesquelles se déroulaient des conférences et des symposiums sur la psychologie de l'éducation.

Le deuxième poste était celui de la gestion des présentations des e-posters. Les chercheurs qui avaient soumis un poster en présentation au congrès devaient également le présenter oralement (de manière théorique – et j'insiste sur le « théorique » : 3 minutes de présentation et 2 minutes de questions) sur des espaces dédiés, et selon un programme précis. Le bénévole en charge de cet espace a pour rôle d'appeler les chercheurs lorsque vient leur tour, de passer les diapos au bon moment, de surveiller le respect du temps imparti et d'animer les questions. Cette mission demandait un certain sens de l'adaptation, étant donné le très grand nombre d'absents (parfois plus de la moitié des personnes prévues ne se présentaient pas !). Il fallait aussi être capable de rassurer certains orateurs : par exemple, ceux qui manifestaient un certain stress à l'idée de parler en public, ou encore ceux qui s'inquiétaient

de ne voir encore personne autour du stand et qui ne voulaient pas parler sans spectateurs. C'est véritablement cette activité que j'ai préférée, en raison de l'immense interactivité qu'elle offre.

Enfin, comme pour tous les bénévoles, j'avais pour tâche de renseigner les congressistes en quête de renseignements (dans la quasi-totalité des cas, pour savoir où était telle ou telle salle, mais j'ai aussi eu des questions plus amusantes comme des conseils pour trouver un bon restaurant) et qui venaient me voir lorsque je circulais dans le Palais des Congrès.

Je pensais que l'intérêt principal que je retirerais de ce congrès serait toutes les connaissances que je pourrais y engranger lors des conférences, symposiums, lectures et présentations de posters. Cependant, la véritable richesse de cet événement résidait dans les rencontres que j'ai pu y faire, et la position de bénévole est réellement idéale pour cela. En effet, en tant que tel, j'ai pu parler plus facilement avec les congressistes, notamment ceux qui venaient présenter leur recherche : j'ai ainsi pu avoir de nombreuses conversations sur des sujets très différents (axés ou non sur la psychologie), et même obtenir les cartes de visite de certains d'entre eux, ce qui me permettra de les contacter par la suite.

J'ai également pu sympathiser avec des bénévoles, dont beaucoup étaient des doctorants venus présenter leurs travaux et qui étaient bénévoles afin de ne pas avoir à payer les frais d'accès au congrès. Quelques-uns étaient surpris qu'il y ait des étudiants en licence (ou en master professionnel) parmi eux, dans la mesure où ils n'avaient rien à présenter (un étonnement partagé par quelques congressistes, notamment un qui s'est demandé pourquoi cela ne m'ennuyait pas d'animer une session consacrée à la Psychologie des Transports alors que je suis en Psychologie du Développement. Pour ma part, j'étais plutôt surprise que l'on puisse penser ainsi...). Nous avons comparé nos parcours, parlé de nos rêves d'avenir professionnel, je m'y suis fait des amis, ce fut vraiment très enrichissant. Certains venaient d'autres pays, comme cette Néo-zélandaise qui était affectée à la surveillance d'un amphithéâtre avec moi et avec qui j'ai passé toute une journée. J'ai pu rencontrer plus de nationalités différentes en une semaine qu'en presque 23 ans d'existence !

La position de bénévole permettait également de faire des observations intéressantes sur les congressistes. Par exemple, ceux originaires d'Asie étaient de loin les plus friands de photographies (un congressiste m'a même demandé de poser avec lui en tenant un éventail), et ils étaient comme attirés vers une présentation lorsque l'orateur était lui aussi asiatique.



J'ai également remarqué à quel point la maîtrise de l'anglais affecte la qualité des présentations : ceux pour qui c'est la langue maternelle (ou qui sont bilingues) sont bien plus à l'aise, ont des diaporamas très épurés et se permettent même des traits d'humour ou des références insolites bienvenues (je repense avec affection à ce chercheur qui s'est servi d'un personnage de Star Wars pour illustrer son étude). Pour les autres, c'est bien plus compliqué : pour être sûrs que leur message puisse passer et ne pas commettre d'erreurs de langue, ils lisent scrupuleusement leurs notes ou leur diaporama (qui est souvent très chargé). Leur discours est donc beaucoup plus monotone, bien moins rythmé que celui des chercheurs qui maîtrisent suffisamment bien l'anglais, et leur accent pouvait rendre le tout réellement difficile à suivre (surtout quand, comme moi, la maîtrise de l'anglais oral n'est pas glorieuse), alors que leur étude est très certainement aussi intéressante que celle de leurs collègues à l'aise en anglais. Il y en a même qui sont tellement bloqués au niveau de la langue qu'ils demandent à quelqu'un d'autre de présenter leur recherche (ce qui m'est arrivé). Et, inversement, lors d'une session en français, l'un des intervenants a parlé exclusivement en anglais, car il ne maîtrisait pas notre langue. La qualité des présentations était ainsi très dépendante de l'aisance des orateurs avec la langue utilisée.

J'ai aussi pu voir des groupes se former parmi les congressistes : certains s'étaient tous réunis au premier étage, quasi-vides, assis par terre autour d'une personne qui présentait quelque chose. J'ai été frustrée de ne pas pouvoir m'asseoir avec eux ! Les bénévoles ont été dans la grande majorité des cas traités avec bienveillance par les congressistes, qui se sont montrés patients et très souvent enclins à la conversation. Ce contact privilégié et agréable a vraiment été l'un des points positifs les plus cités par les quelques collègues que j'ai interrogés lors du dernier jour du congrès. Les responsables des bénévoles se sont bien occupés de nous : elles ont été très à l'écoute et flexibles, acceptant que deux personnes échangent leurs postes et de donner une demi-journée de congé à ceux qui travaillaient tous les jours malgré le manque de bénévoles.

Cependant, mes trois collègues et moi-même avons également recensé quelques points négatifs : tout d'abord, beaucoup de bénévoles ont abandonné rapidement leur poste, en raison de l'intensité du rythme et du grand nombre de tâches à assurer. Nous avons également déploré tous les présentateurs absents, qui bousculaient l'organisation que nous devons maintenir et handicapent ceux qui passaient dans la même session. Les stations de e-poster étaient d'ailleurs mal situées, il fallait sans cesse réajuster le son car elles étaient placées

dans une zone avec une certaine résonance et trop proches les unes des autres.

Enfin, nous avons également réfléchi aux conseils que nous pourrions donner aux futurs bénévoles : tout d'abord, travaillez votre anglais ! Pour profiter pleinement d'un congrès de ce genre, c'est vraiment indispensable, certains (dont moi-même) ont été frustrés de ne pouvoir comprendre tout ce qui était dit et de ne pouvoir converser avec suffisamment d'aisance avec les congressistes. Ensuite, ne marquez pas que vous êtes disponible tous les jours, faute de quoi vous risquez de devoir effectivement travailler tous les jours (même si c'est marqué que vous devrez travailler 6 demi-journées)... Enfin, ne pas hésiter à parler avec tout le monde. C'est vraiment le grand intérêt de ce genre d'événements : les rencontres que l'on y fait sont uniques !

Je ne peux qu'encourager les étudiants à postuler pour devenir bénévoles, et ce quel que soit le congrès !

#### Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📱 à partager:

Site de l'ICAP :

<http://www.icap2014.com>

Abstracts / résumés des interventions :

<https://b-com.mci-group.com/Abstract/Statistics/FlatAbstractList.aspx?EventCode=ICAP2014>



Le stand de la FFPP tenu par Jeannine Accoce, responsable du siège lors de l'ICAP 2014

## FORMATION INITIALE DES PSYCHOLOGUES

Stages :  
un point d'actualité et un rappel de positions

par Benoit Schneider

Dans notre communiqué du 29 mai, nous attirions l'attention sur le danger majeur que faisaient peser sur la formation les discussions alors en cours au parlement concernant les stages puisqu'il était question, après un premier vote des sénateurs, de fixer à 1 mois de stage la période à partir de laquelle l'obligation de gratification serait due.

Les craintes que nous avons exprimées signaient, selon nous, la mort annoncée de nos formations du fait de l'impossibilité de mettre en œuvre les stages de psychologie. Suite aux pressions exercées, les députés sont, au final, revenus sur cette durée et ont maintenu l'obligation de gratification à partir de deux mois.

La durée du ou des stages effectués par un même stagiaire dans une même entreprise (ou un même organisme) d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement.

La durée du ou des stages est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil, sous réserve de l'application de l'article L. 124-13 du code de l'éducation relatif aux congés et autorisations d'absence du stagiaire (voir ci-dessus).

Les dispositions applicables aux stages effectués par des étudiants figurent principalement aux articles L. 124-1 à L. 124-20 du code de l'éducation : elles ont été modifiées en dernier lieu par la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014. Un décret (à paraître) fixera la liste des formations pour lesquelles il peut être dérogé à cette règle pour une période de transition de deux ans à compter du 10 juillet 2014 (date de promulgation de la loi du 10 juillet 2014 citée en référence).

*«Lorsque la durée de stage au sein d'une même entreprise (ou au sein de tout autre organisme d'accueil) est supérieure à deux*

*mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non, le ou les stages font l'objet d'une gratification (versement d'une somme d'argent) dont le montant peut être fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu. A défaut, le montant horaire de cette gratification est fixé à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale (plafond horaire égal, en 2014 à 23 euros). Ainsi, par exemple, pour un mois complet à 151,67 heures (soit 35 heures par semaine), la gratification sera égale, en 2014, à 436,05 euros.»*

Pour les conventions de stage signées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 (et plus tôt si le décret d'application de la loi du 10 juillet 2014 le prévoit ainsi ; ce décret doit être publié dans les prochaines semaines), le montant de la gratification versée au stagiaire sera porté à un niveau minimal de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

Pour le détail des modalités d'application, nous renvoyons à la «**Note : Méthodologie de la computation d'un stage au regard des seuils de gratification**» du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 18 avril 2013 qui permet d'accueillir un stagiaire pour environ un demi-stage de master tel que prévu dans l'arrêté du 2006 relatif à obtention du titre de psychologue (stage de 500h).

Ces dispositions maintiennent cependant toutes les difficultés rencontrées pour l'organisation des stages :

- difficulté à organiser des stages de plus de 250h alors même que des stages de plus longue durée s'articulent à nombre de dispositifs pédagogiques ;



- difficulté pour les établissements qui dépendent de fonds publics à assurer le financement de tous les stages qu'elles ont pour mission de prendre en charge ;
- grande fragilité de la position des étudiants psychologues pour définir et réunir les conditions d'obtention d'un stage et obtenir de telles gratifications dans les contextes institutionnels d'accueil.

Si la situation est problématique, nous rappelons notre position. La FFPP :

- **est engagée, avec l'AEPU, et d'autres organisations** auprès des universitaires et du ministère pour faire valoir les difficultés que rencontrent les étudiants en psychologie. C'est cette démarche qui a par exemple abouti à la diffusion de la circulaire relative au mode de calcul computationnel ;

- **est engagée pour trouver des voies d'aménagement plus favorables aux étudiants** mais ne dévaluant pas la valeur des stages en psychologie ;
- **estime que la loi qui protège les stagiaires doit être respectée** et que toute solution favorisant d'abord l'obtention de gratification pour les étudiants en psychologie doit être recherchée ;
- **estime que les difficultés rencontrées pour répondre aux exigences réglementaires ne doivent pas conduire à privilégier des solutions qui diminueraient le volume des stages en cours de cursus**, en particulier en ne sous-estimant pas l'importance pédagogique du stage de 500 h qui s'articule à la théorie et constitue un fondamental de la formation du psychologue.

#### Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📧 à partager:

La note « Méthodologie de la computation d'un stage au regard des seuils de gratification » du ministère est téléchargeable sur le site de l'AEPU : [http://www.aepu.fr/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=106&Itemid=31](http://www.aepu.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=106&Itemid=31)

La note est citée dans un communiqué AEPU/FFPP de septembre 2013 : [http://www.aepu.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=105](http://www.aepu.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=105)

Ministère du Travail : fiche « stages étudiants en milieu professionnel » : <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/acces-et-accompagnement-vers-l,651/les-stages-etudiants-en-entreprise,3904.html>

## FORMATION INITIALE DES PSYCHOLOGUES

# Sos stages PSY

par Héloïse Junier

Psychologue,  
Journaliste en presse écrite



**C**réé par une équipe de psychologues, **SOS Stages PSY** (<http://sosstagespsy.wordpress.com/>) est un espace virtuel destiné à faciliter la recherche de stages chez les étudiants en psychologie.

Son objectif ? Répertorier un maximum de lieux de stage sur la France entière, classés par région, population, niveau d'études, etc. Le forum, cœur de ce projet, se veut communautaire. Chaque stagiaire est invité à y déposer les coordonnées de son stage passé afin que ses collègues des promotions suivantes puissent s'enrichir de l'expérience des « anciens », et ainsi de suite. Le but étant de faciliter la recherche de stage pour l'étudiant, mais également la recherche d'un stagiaire pour le psychologue référent.

La plateforme a été créée. À vous de la faire vivre !

#### Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📧 à partager:

Le site SOS Stages PSY : <http://sosstagespsy.wordpress.com>

ÉDUCATION NATIONALE

# Vers un corps unique de psychologues de la maternelle à l'université : un grand pas

La commission Éducation FFPP

Une rencontre a eu lieu au ministère de l'éducation nationale avec les organisations professionnelles (ACOP-F, AFPEN, AEPU, FFPP, SFP) et syndicales (SE-UNSA, SNES-FSU, SNP, SNUIP- FSU) mercredi 10 septembre 2014.

À cette occasion le représentant de la ministre a assuré qu'il y avait une continuité de la politique engagée concernant l'évolution du métier de psychologue de l'Éducation Nationale. L'engagement pris par le ministère de créer un corps unique de psychologues de la maternelle à l'université pouvait être considéré comme acté, l'objectif étant d'aboutir d'ici la fin de l'année civile 2014.

Les organisations professionnelles et syndicales restent vigilantes quant aux modalités pratiques et techniques de la mise en place de ce nouveau corps de psychologues dans le respect des spécificités et des identités professionnelles. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier.



les brèves

INTERNET

## Nouveau site de la CNCDP

par Germain Parisot  
Infographiste FFPP



COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE  
DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

Le site internet de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP) [www.cncdp.fr](http://www.cncdp.fr) fait peau neuve : un nouvel habillage et un nouveau système d'indexation des avis rendus par la Commission. L'accent a été mis sur l'accessibilité des informations afin de toucher les utilisateurs de tous horizons et non plus les seuls psychologues.

Plus souple et simple, les recherches peuvent désormais se faire :

— à partir de la classification CNCDP basée sur les

types de demandeurs, d'objets, de contextes ou encore des questions déontologiques. Ce système de champs fermés permet de mettre en place des recherches à partir de critères simples ou, pour aller plus loin, un filtrage avancé combinant plusieurs champs de la typologie CNCDP ;

- **directement sur le contenu textuel des avis** à partir du moteur de recherche. Les recherches peuvent se faire à partir de termes en 3 lettres minimum autorisant donc les nombreux sigles qui peuvent apparaître dans les avis.

Enfin, les listings d'avis vous donnent dorénavant le titre de l'avis et le résumé de la demande pour une lecture rapide du contenu.

**Q À lire, ⬇ à télécharger ou 📢 à partager :**

Le site de la CNCDP :  
<http://www.cncdp.fr>

# Sisi la Psy rentre de vacances

par **Sidonie**  
Psychologue

Incrediblement légère et bronzée, Sisi la psychologue se faufile gaiement dans les couloirs de l'hôpital, chemisier clair et lèvres cerise pour la mise en valeur des couleurs obtenues de haute lutte sur les plages d'Espagne. Sisi ne pense à rien ; sa psyché est de grains de sable.

La collègue de Sisi. Elle a l'air fatiguée ; elle a dû assurer la permanence du mois d'août et ses vacances à elle sont déjà loin. Ne pas lui demander les nouveautés ; elle a les problèmes institutionnels au bord des lèvres. Résister. Sisi n'y pense pas ; elle pense au soleil d'Espagne.

La nouvelle chef de service. Elle a remplacé l'ancien patron, il y a quelques mois<sup>1</sup>. Depuis, elle est comme marquée, plus soucieuse. Bon signe, ça ! Elle ne prend pas ses responsabilités à la légère, ni sa fonction, ni ses patients. Elle se tient encore à distance des logiques comptables hospitalières. Résister. Sisi n'y pense pas, elle pense au Rioja d'Espagne.

Le service. Ambiance douce, presque feutrée, lumière se déversant à flot par les baies vitrées du nouvel hôpital réalisé par un constructeur de pont, dettes du PPP<sup>2</sup>, économies budgétaires sur 10 ans. Résister. Sisi n'y pense pas, elle pense au Pata Negra.

Les soignants. Sourires échangés, personne ne court encore, chacun semble absorbé par des tâches toujours plus nombreuses : nouveaux

projets, ouvertures de lits par « redéploiement des effectifs ». Résister. Sisi n'y pense pas, elle pense au sable chaud.

Le bureau. Les plantes ont soif, la boîte mail est pleine, les dossiers sont restés à leur place, l'agenda affiche complet ; 3 mois d'attente pour un RDV, quelques créneaux réservés aux urgences. Place de la question psychique à l'hôpital général, vocation et missions d'un grand service public. Résister. Sisi n'y pense pas, elle pense aux bars à tapas.

Mme L., premier RDV. Sisi la reçoit depuis longtemps ; souffrance existentielle, traumas anciens, colères, actualisés par la maladie chronique. Mme L. entre, s'assoit, deux fauteuils, toujours le même. Sisi ferme la porte en pensant au ciel bleu d'Espagne. Phrase rituelle d'ouverture. Mme L. parle de son histoire, sa mère si rayonnante, si brûlante. Sisi pense au soleil d'Espagne. Elle se reprend ; ce n'est pas tout à fait ce que l'on entend par attention flottante. Justement, Sisi flotte sur l'écho des vagues de la Méditerranée. La parole de Mme L. est là, elle flotte aussi. Ne pas résister. Le verbe s'inscrit progressivement, il vient à Sisi comme un reflet de soi provenant de l'autre, si différent, si singulier. La parole accroche la pensée. Parole rythmée par le silence nous dit Colette Chiland ; paroles de Mme L., paroles de Sisi. Ce n'est pas que l'écoute, le métier de Sisi ; c'est la tension générée par l'imprévisible du dire, c'est la mise en mouvement du symbolique qui se joue à deux dans la rencontre. C'est vrai, Sisi la psy aime beaucoup le Rioja, le soleil, la plage et les bars à tapas. Mais elle aime aussi ... être psychologue.

1. Cf. Fédérer n° 73 - mars 2014

2. PPP : Partenariat public-privé



CONFÉRENCES NATIONALES :

# À la découverte de la psychologie d'aujourd'hui

par Roger Lecuyer

Professeur émérite de psychologie du développement  
Université Paris Descartes.

En partenariat avec :


**SCIENCES HUMAINES**

L'Institut de Psychologie de l'Université Paris Descartes, la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie et les revues *Le cercle Psy* et *Sciences Humaines* ont décidé de lancer ensemble un programme national de conférences de psychologie intitulé **Les découvertes de la psychologie d'aujourd'hui : Conférences nationales**. L'objectif essentiel de cette démarche est de montrer au grand public que les psychologues ont des choses à dire sur les grandes questions de société. Par la suite, nous prévoyons que d'autres cycles suivent sur d'autres thèmes de la psychologie, et que ces thèmes soient repris, éventuellement avec des changements d'intervenants, dans les très grandes villes de France. C'est pourquoi nous parlons de conférences nationales.

Ces conférences sont regroupées sous forme de sessions semestrielles de 5 conférences de 45 minutes plus 15 minutes de discussion, avec une thématique spécifique. Pour le premier semestre 2014-2015, dans un thème général Développement – Éducation est prévu un thème plus précis : **les apprentissages**.

## Des premiers apprentissages aux savoirs scolaires. Une série de 5 conférences.

Ce premier thème des conférences sur les débats en psychologie renvoie immédiatement aux apprentissages scolaires. Ceux-ci sont un enjeu dans la compétition internationale bien mis en évidence par les comparaisons de l'OCDE. Plus immédiatement pour les familles, la réussite scolaire devient de plus en plus une condition nécessaire de la réussite

sociale. Or il apparaît clairement que les premiers apprentissages, et singulièrement ceux du calcul (Michel Fayol) et de la lecture (Pascale Colé) sont centraux et focalisent (trop ?) l'attention du système éducatif et des parents. Que permet de dire aujourd'hui la recherche en psychologie sur ces questions ? Mais les apprentissages commencent bien avant l'école obligatoire et ne sont pas uniquement scolaires. La compréhension d'aspects essentiels du monde dans lequel il vit et la socialisation de l'enfant d'âge préscolaire passe par un certain nombre d'apprentissages capitaux pour sa réussite scolaire (Agnès Florin). C'est pourtant bien plus tôt encore que peuvent être mises en évidence les premières connaissances de bébés et même des fœtus. Est-ce à dire qu'existent des connaissances innées (Roger Lecuyer) ? C'est tout ce parcours des premières connaissances du bébé aux connaissances scolaires de base que vous fera faire ce cycle. Ce parcours, l'enfant doit le faire lui aussi, et il n'est pas toujours linéaire et simple. Il s'y trouve des obstacles et des handicaps (Daniel Mellier). C'est par l'examen de leur impact individuel et sociétal que se terminera cette série de 5 conférences.

### Q À lire, à télécharger ou à partager :

Inscriptions & informations sur les conférences :  
<http://conferences.ffpp.net> ou <http://psychologues-psychologie.net/conferences>

Site du magazine Sciences Humaines :  
<http://www.scienceshumaines.com>

Site du magazine Le Cercle Psy :  
<http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com>

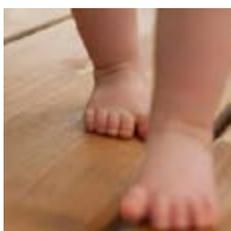
Institut de psychologie, université Paris Descartes :  
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr>

# CONFÉRENCES NATIONALES : À LA DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOLOGIE D'AUJOURD'HUI

## Cycle n° 1 (Paris) : Des premiers apprentissages aux savoirs scolaires

### Les premiers apprentissages

Roger Lecuyer - 7 octobre 2014.



La recherche a permis de mettre en évidence des savoirs humains si précoces que beaucoup de spécialistes ont longtemps pensé qu'il était impossible que ces savoirs soient acquis. Ces données ont donc constitué une

relance du point de vue innéiste, sous la forme du nativisme : une théorie selon laquelle un noyau de connaissances sur les lois qui régissent les relations entre les objets ou entre les personnes serait présent à la naissance. Pourtant, nous savons maintenant décrire des apprentissages très précoces et très rapides. Dans la première conférence, qui aura lieu le 7 octobre, Roger Lecuyer, de l'Université Paris Descartes, exposera les méthodes de recherche permettant d'étudier les connaissances précoces et décrira quelques exemples de ces connaissances, et leurs limites, et en fin en tirera quelques conséquences éducatives.

👤 Roger Lecuyer est professeur émérite de psychologie du développement à l'université Paris Descartes.

Ses recherches ont porté sur les activités perceptives et cognitives du nourrisson. Il est l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation récemment réédité : *L'intelligence de mon bébé en 50 questions*, chez Dunod, de plusieurs ouvrages collectifs et de deux livres sur le sujet : *Bébés astronomes, bébés psychologues*, paru chez Mardaga en 1989. *La construction des premières connaissances*, à paraître en octobre 2014 chez Dunod.

### Les premiers pas à l'école (2 à 6 ans)

Agnès Florin - 4 novembre 2014



C'est à l'âge préscolaire que nous conduira la conférence du 4 novembre, et à un enfant beaucoup plus autonome, qui parle, et qui sait de mieux en mieux se situer dans le système social dont il fait partie. À trois ans, c'est

un enfant qui fréquente l'école maternelle. L'école

prend-elle en compte les besoins et les possibilités psychologiques des jeunes enfants, telles que nous les connaissons aujourd'hui ? Que savons-nous de l'impact de l'école maternelle sur le développement des enfants et qu'en pensent-ils eux-mêmes ? Plus largement, comment les adultes qui s'occupent d'eux peuvent-ils contribuer, au cours de cette période de 2 à 6 ans, aux meilleures conditions de développement des enfants, à la construction de leur identité et à leur bien-être ? Ce sont ces questions qu'abordera Agnès Florin, de l'Université de Nantes lors de cette seconde conférence.

👤 Agnès Florin est professeur émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes.

Elle a étudié le développement des jeunes enfants dans les lieux d'accueil préscolaire et à école. Ses travaux les plus récents portent sur la qualité de vie à l'école, et sur l'impact de dispositifs d'enseignements plurilingues sur le développement des jeunes enfants.

Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, dont deux réédités en 2013 chez Dunod : *Le développement du langage et Introduction à la psychologie du développement : enfance et adolescence*. Elle a également publié : *Petite enfance et modes d'accueil : qu'en dit la recherche internationale*, chez Erès en 2007 *Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels*, chez Hatier en 2010, avec Carole Crammer.

### L'apprentissage des nombres et du calcul

Michel Fayol - 2 décembre 2014



À l'école maternelle succède très vite le primaire et ses deux piliers : l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et celui des nombres et du calcul. C'est cette seconde question qu'abordera Michel Fayol, de l'université de

Clermont 2 dans la conférence du 2 décembre. De très nombreux travaux ont été effectués en psychologie au cours des trois dernières décennies en rapport avec l'acquisition et l'apprentissage du nombre et de ses utilisations. Un bilan rapide des différentes orientations et acquis sera fait. Seront plus particulièrement abordées les questions de l'apprentissage des systèmes symboliques,

du passage d'un système symbolique à un autre (transcodage), et de la manipulation de ces systèmes (résolution des opérations).

👤 *Michel Fayol est Professeur émérite à l'Université de Clermont Blaise Pascal en psychologie cognitive du développement. Il étudie les apprentissages et la mise en oeuvre des systèmes symboliques. Il a publié ou va publier L'acquisition du nombre (PUF QSJ, 2012) ; L'acquisition de l'écrit. (PUF QSJ, 2013) ; L'orthographe. (PUF QSJ, 2014 sous presse, avec J-P Jaffré).*

## L'acquisition de la lecture

Pascale Colé - 6 janvier 2015



L'apprentissage de l'écrit peut parfois susciter une grande inquiétude, en particulier lorsque l'enfant peut être légitimement ou non soupçonné de dyslexie. C'est une approche originale que proposera Pascale Colé d'Aix-Marseille Université, dans la conférence du 6 janvier. En effet, la recherche s'est focalisée traditionnellement sur les manifestations et causes de la dyslexie chez l'enfant et beaucoup moins sur celles de la dyslexie chez l'adulte. Pourtant, l'étude du système de compensations développé par l'adulte dyslexique se révèle extrêmement intéressante pour au moins deux raisons : elle permet, d'une part, d'envisager des rééducations nouvelles de la dyslexie et, d'autre part, d'élaborer un modèle original de l'acquisition de la lecture dans lequel les connaissances sémantiques ont un poids plus important que ce qui a été envisagé jusqu'ici. La conférence illustrera ces deux apports majeurs de la recherche chez l'adulte dyslexique.

👤 *Pascale Colé est Professeur de Psychologie Cognitive à l'Université d'Aix-Marseille et chercheur au Laboratoire de Psychologie Cognitive (UMR 7290 du CNRS). Elle est également Editrice Associée de la revue bilingue L'Année Psychologique/ Topics in Cognitive Psychology. Elle est spécialiste de la lecture dans ses aspects normaux et pathologiques (dyslexie, surdité*

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

*avec implant cochléaire] chez l'enfant et l'adulte. Une des voies de recherche récentes qu'elle conduit concerne la lecture de l'adulte dyslexique étudiant à l'Université.*

*Elle est co-auteur d'outils pédagogiques tels que le manuel d'apprentissage de la lecture « Crocolivre » publié par les Editions Nathan Elle a publié plusieurs outils à destination des praticiens en charge d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés importantes de lecture (outil de remédiation de la dyslexie chez les collégiens, Ortho Editions 2012, batterie d'évaluation diagnostique de la dyslexie chez l'enfant, Ortho Editions, 2010).*

## LES HANDICAPS

Daniel Mellier - 3 février 2015



La conférence faite le 3 février par Daniel Mellier, de l'université de Rouen sera centrée sur les handicaps. Partant de la demande des parties concernées (handicapés, familles, société) en matière d'apprentissage, elle examinera l'évolution du concept de handicap, d'une conception médicale et individuelle à une conception sociale et environnementale. Cette évolution nécessite une évolution en retour des réponses sociétales, dans tous les domaines et en particulier en matière d'apprentissages. Des exemples seront pris dans des handicaps de nature très diverse afin de la complexification de la manière d'aborder ces questions.

👤 *Daniel Mellier est professeur émérite de psychologie du développement de l'enfant à l'université de Rouen. Ses recherches ont porté sur développement des actions perceptivo motrices, de la cognition spatiale, de la régulation émotionnelle chez l'enfant grand prématuré, l'enfant et l'adulte avec déficience intellectuelle, avec autisme.*

*Il est co auteur de Psychologie du développement Enfance et Adolescence chez Dunod, et de plusieurs ouvrages collectifs : Mellier, D. & Courbois, Y. (2005). «Les enfants en retard : des enfants qui se développent autrement», Enfance, 3; Mellier, D., Tremblay, H., Brun, P; (2008) Le langage émotionnel : le parler et le comprendre. Rouen : Presses Universitaires de Rouen et du Havre ; Mellier, D. (2011). Le développement de l'enfant né prématuré. Marseille ; Mellier, D. (2013). «Les enfants nés avant». Enfance, 1.*

## Inscriptions et informations pratiques sur le site [www.conferences.ffpp.net](http://www.conferences.ffpp.net).

✍️ Inscriptions : sur le site [conferences.ffpp.net](http://conferences.ffpp.net) ou sur place.

Tarif public : **10,00 euros par conférence** ou **abonnement semestriel 40,00 euros** (voir conditions sur [lesite conferences.ffpp.net](http://conferences.ffpp.net)).

Tarif étudiant : **5,00 euros par conférence** (présentation de la carte d'étudiant obligatoire à l'entrée des conférences).

👤 Lieu : **Grand Amphithéâtre, Université Paris Descartes** - 12, rue de l'École de Médecine - 75 006 Paris (métro Odéon, Cluny la Sorbonne, RER Saint-Michel).

## 2<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHO GÉRONTOLOGIE

# Psychologue en gériatrie : diversité des cliniques, des pratiques et des prises en charge

22 novembre 2014 (Boulogne Billancourt)

Caroline Baclet-Roussel & Pr. Marie-Christine Gély-Nargeot  
Chargées de Mission « Psycho gérontologie » FFPP

Lors de la 1<sup>ère</sup> Journée de psycho gérontologie organisée en 2011, chercheurs et cliniciens avaient croisé leurs regards sur l'avancée des connaissances, des pratiques, leurs conceptions et leurs approches de la personne âgée. Dans cette perspective, nous avons conclu à la nécessité de développer une psychologie qui assume réellement la complexité des effets liés à l'âge, selon une approche multidimensionnelle et intégrée du vieillissement, mais également à une approche humaniste qui reconnaît la personne âgée comme être singulier, qui la replace au cœur des dispositifs de santé et qui la restitue dans un intelligible, au cœur de la condition humaine...

Dans la continuité de cette première réflexion, c'est plus particulièrement autour de nos pratiques cliniques qu'iront nos réflexions lors de cette 2<sup>e</sup> Journée francophone de psycho gérontologie. D'un point de vue sociétal, que nous enseigne le bilan réalisé du premier plan Alzheimer sur notre profession? Quelle place et quels rôles prendra-t-elle dans le nouveau plan? D'un point de vue pratique, quelles sont les évolutions actuelles en matière d'évaluation? D'un point de vue clinique, quelles sont les avancées contemporaines des différents dispositifs et modalités de prise en charge? Comment le psychologue peut-il s'inscrire dans les modalités non médicamenteuses de plus en plus nombreuses?

Les réflexions et les débats de cette 2<sup>e</sup> Journée auront également à cœur d'affirmer notre identité et de fédérer la communauté des psychologues francophones travaillant dans le champ de la gérontologie, afin de construire ensemble notre avenir.



## Programme

### Programme de la matinée :

8h30 – 9h00 : Accueil des participants.

9h00 – 9h05 : Accueil  
Benoit Schneider Président FFPP

9h05 – 9h15 : Présentation de la journée  
Pr. Marie-Christine Gély-Nargeot (Université de Montpellier) et Caroline Baclet-Roussel (Hôpital Sainte-Périne, Paris)

### Psychologue en gériatrie : diversités des cliniques

9h15 – 9h45 : **Plan Alzheimer 1 & 2 : Place et rôle des psychologues ?**  
Pr. Joël Ankri – Groupe Hospitalier Sainte-Périne, Paris

### La relation soignante en gériatrie

9h45 – 10h15 : **Le psycho gérontologue en EHPAD**  
Dr. Pierre Charazac, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Lyon

10h15 – 10h45 : **Quelle mise en récit du traumatisme de la maltraitance ?**  
Dr Jérôme Pellerin, Hôpital Charles Foix, Paris

10h45 – 11h15 Débat

11h15 – 11h30 : Pause

11h30 – 12h15 : **Changement d'approche du bilan neuropsychologique**  
Pr. Martial Van der Linden - Université de Genève

12h15 – 12h45 : Débat

12h45 – 14h15 : Pause Déjeuner

### Programme de l'après-midi :

En lien avec les mutations sociétales, avec l'évolution des représentations et du regard porté sur le grand âge, l'implication des psychologues dans le champ du vieillissement s'est diversifiée.

L'après-midi de cette journée d'étude s'attachera à élaborer les enjeux de nos pratiques en montrant la créativité des psychologues confrontés à la complexité clinique et institutionnelle de ce champ. Plusieurs psychologues seront invités à évoquer avec nous leur expérience.

### *Sont déjà confirmées, les interventions de :*

**Dr Anne-Claude Juillerat-Van der Linden**  
(Hôpitaux Universitaires de Genève)

**Jérôme Erkes**  
(Méthode Montessori, AG&D)

## Informations pratiques

### ✍ Inscriptions :

Les inscriptions sont réalisées en amont de la journée via les formulaires dédiés sur le site de la FFPP (voir rubrique Colloques & Journées). Deux types d'inscription sont disponibles : à titre individuel ou dans le cadre d'une prise en charge par l'employeur. Possibilité d'inscription sur place à titre individuel dans la limite des places restantes (merci de privilégier l'inscription en ligne).

### ✔ Tarifs :

- Public : 100,00 €,
- Adhérent FFPP (ou organisations membres) : 50,00 €
- Étudiant : 25,00 € (sur justificatif)

Les paiements des frais d'inscription peuvent se faire par paiement en ligne via la boutique FFPP

[www.psychologues-psychologie.net/shop](http://www.psychologues-psychologie.net/shop)

ou par chèque à l'ordre de la FFPP à retrouver avant la journée à l'adresse :

FFPP - Journée FPH Lille 2014  
71, avenue Édouard Vaillant  
92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

### 🕒 Horaires :

La journée se déroulera le 22 novembre 2014, de 8h30 à 17h30.

### 👤 Lieu :

Université Paris Descartes - Amphithéâtre Paul Fraisse  
71, avenue Édouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt.

### 📄 Renseignements :

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ Fédération Française des Psychologues & de Psychologie  
71, avenue Édouard Vaillant  
92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

☎ 01 55 20 54 29 - 📠 01 55 20 54 01.

✉ [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

### 📄 Q À lire, 📄 à télécharger ou 📄 à partager :

Plaquette de la journée :  
<http://www.psychologues-psychologie.net/attachments/article/111/Geronto-2014-plaquette.pdf>

Page dédiée du site de la FFPP :  
[http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=111](http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=111)

Paiement en ligne avec la boutique FFPP :  
[http://www.psychologues-psychologie.net/shop/index.php?id\\_category=23&controller=category&id\\_lang=2](http://www.psychologues-psychologie.net/shop/index.php?id_category=23&controller=category&id_lang=2)

## 31<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHO-ONCOLOGIE

# Entre épuisement et satisfaction au travail : soigner en cancérologie

par Françoise Ellien

Psychologue

Secrétaire générale de la SFPO

L'épuisement ou la peur de l'épuisement, est une plainte fréquente des équipes oncologiques, qui viennent interpeller au quotidien les professionnels du soin psychique.

Burn-out, usure professionnelle, fatigue compassionnelle, autant de termes non équivalents mais qui ont en commun un risque croissant pour les soins et la santé des professionnels. Les origines de l'épuisement sont aujourd'hui mieux analysées, et sont à chercher tant dans les

systemes (évolutions et contraintes du système de santé, organisations institutionnelles du travail...) que chez les individus, soignants, encadrements, médecins... Moins connues sont les ressources qui permettent de lutter contre ce phénomène ou de s'en préserver, à commencer par la satisfaction professionnelle dans ses différentes acceptions : satisfaction de l'aide apportée aux patients et aux proches, mais aussi l'épanouissement personnel et collectif.

Le premier objectif de ce congrès est de mieux comprendre et repérer ces états psychiques, de prendre en compte l'ensemble des facteurs individuels et collectifs que recouvre cette plainte récurrente. Le rôle des psychologues et des psychiatres, à l'échelon individuel et collectif, est essentiel pour offrir des pistes thérapeutiques susceptibles tant de limiter l'épuisement que de mobiliser les ressources psychiques pour lutter contre celui-ci. Il sera fondamental de rappeler que le burn-out a des incidences potentielles sur la prise en soin des malades eux-mêmes.

Mais l'épuisement professionnel dans son repérage, ses traitements, sa prévention et ses axes de recherche nous concerne tous : la SFPO, société de référence des professionnels des soins psychiques en cancérologie, est une société multiprofessionnelle qui réunit également médecins, infirmiers, assistants sociaux, décideurs, etc., et dont la richesse s'ancre dans le dialogue constant entre eux. Nous vous attendons donc nombreux pour cette mise en commun d'expériences et de réflexions, délibérément axée sur la recherche de voies d'amélioration.

## 31<sup>ème</sup> Congrès de la Société Française de Psycho-Oncologie

## 3-4-5 Décembre 2014 LE MANS Palais des congrès

### “ Entre épuisement et satisfaction au travail : soigner en cancérologie ”

**APPEL À COMMUNICATION**

Les équipes qui souhaitent proposer leur communication sur le thème du congrès peuvent le faire particulièrement autour de ces axes :

- Facteurs de risques et mécanismes
- Sources de satisfaction et de plaisir au travail
- Prévention
- Ressources
- Place des patients

Rendez-vous sur [www.sfpo.fr](http://www.sfpo.fr) pour déposer vos communications

**Les ateliers de la SFPO**  
**Journée pré-congrès**  
Mercredi 3 décembre

**Renseignements et inscriptions :**  
**05 57 97 19 19**  
**[www.sfpo.fr](http://www.sfpo.fr)**



**SFPO**  
Société Française de Psycho-oncologie





# 6<sup>es</sup> ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

## Psychologue : à quel Titre ?

30 ans plus tard, bilans et défis pour la formation et la pratique des psychologues

4 - 6 juin 2015, Nancy

conférences

### 6<sup>ES</sup> ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE

## Appel à communication : prolongation de la date limite d'envoi au 24 octobre 2014

La sixième édition des Entretiens francophones de la psychologie reprend le cycle des rencontres bisannuelles inauguré en avril 2004 désormais inscrites comme un des événements phares de la formation continue des psychologues.

**Cette nouvelle édition de 2015 va correspondre aux 30 ans de la reconnaissance légale du Titre de psychologue.**

Les évolutions sociétales se sont accompagnées de changements profonds dans la façon dont individus et groupes construisent leur relation au monde et ils posent aux psychologues de nouveaux défis. La psychologie a connu des évolutions importantes et les connaissances acquises modifient en permanence notre regard sur les sujets, les groupes et les institutions, ainsi que sur les approches et les pratiques professionnelles. De nouveaux champs d'interventions sont repérés et sont l'objet d'appropriations progressives qui impliquent des interrogations éthiques renouvelées.

Ces Entretiens invitent donc les psychologues, à l'occasion de l'anniversaire de leur Titre, à interroger la diversité des champs professionnels avec pour fil rouge une réflexion en forme de bilan qui ouvre sur une démarche prospective sur ses propres savoirs et ses pratiques.

C'est à la profession, dans son ensemble, praticiens et enseignants chercheur, de se saisir de son image, de la rendre plus visible et plus lisible. Ces Entretiens doivent donc être une occasion majeure de développer une telle ambition.

Les Entretiens s'adressent en premier lieu aux psychologues praticiens, enseignants-chercheurs en psychologie et étudiants en psychologie. Elle intéressera aussi tous les professionnels qui travaillent avec des psychologues sur le terrain ou à l'université, dans le champ de la santé, de l'éducation, du travail social, de l'entreprise et des institutions, de l'ergonomie, de la justice, du sport, des transports. N'oubliez donc pas d'inciter votre entourage à s'inscrire pour cet événement majeur.

### Appel à communication

Vous trouverez ci-dessous l'argumentaire, les lignes de programmation thématiques, c'est-à-dire les questionnements actuels que nous souhaitons mettre au programme des prochains Entretiens francophones de la psychologie qui se tiendront du 4 au 6 juin 2015 à Nancy et les conditions d'inscription.

Les propositions de communication doivent être adressées :

- **à l'adresse du siège de la FFPP :**  
FFPP - Appel à communication Entretiens 2015  
71, Avenue Édouard Vaillant  
92 774 Boulogne-Billancourt Cedex
- **ou par courriel à l'adresse :**  
communication@entretiensdelapsychologie.org

Une proposition de communication individuelle doit comporter un titre, les noms et références institutionnelles des communicants et un résumé de 1 500 à 4 000 signes complété de 2 ou 3 références bibliographiques. Le résumé doit clairement faire apparaître la problématique posée, les données et méthodes utilisées et les résultats ou conclusions essentielles de l'auteur. Il est également indispensable de préciser la thématique dans laquelle s'inscrit la proposition.

Une proposition individuelle peut s'inscrire dans un symposium ou une table ronde ou être présentée sous forme de poster.

Toute proposition de communication doit préciser de façon très explicite l'axe et le thème dans lesquels elle s'inscrit.

- **Un symposium** est une session collective d'environ deux heures comprenant 4 à 5 communications, articulées entre elles par le responsable du symposium.
- **Une table ronde** suppose la préparation d'une intervention courte (5 mn) autour de quelques idées fortes, présentée par chaque intervenant. Ces idées sont reprises et étayées lors des échanges.
- **Un poster ou communication affichée** présente une communication sous forme écrite et synthétique dans un espace et un temps dédiés de présentation.
- Si votre communication ne peut être intégrée dans un symposium ou une table ronde, le comité scientifique est susceptible de vous proposer une présentation sous forme de poster en fonction des contraintes dues à l'harmonisation de l'ensemble de la programmation.

Il est possible de proposer un symposium ou une table ronde, mais les critères d'acceptation seront fortement cadrés par l'organisation générale du programme des Entretiens.

Si votre intervention ou communication est retenue, vous serez sollicité pour produire un texte argumentaire ou résumé de 2 000 à 6 000 signes pour les Actes des résumés insérés dans la valisette du congressiste.

**Les propositions de communication doivent s'inscrire dans le fil rouge des Entretiens : situer la réflexion au regard de l'évolution des connaissances et des pratiques 30 ans après la reconnaissance légale du titre de psychologue.**

Le respect des principes éthiques et l'effort de mise en relation des données issues de la recherche et des applications issues du terrain seront particulièrement appréciés pour toute proposition. Conformément aux missions de la FFPP, le dialogue entre enseignants-chercheurs et praticiens dans les communications représentera un atout.

**Nous espérons que la diversité des thématiques de cet appel à communication donnera lieu à des propositions tant dans les courants de recherche que, pour les praticiens, dans l'élaboration autour de leur clinique.** Dans chaque axe, une thématique « Pratiques singulières » doit permettre aux psychologues de découvrir des pratiques innovantes et singulières.

Les propositions seront, par ailleurs, sélectionnées en référence aux critères suivants :

- l'accessibilité de l'information présentée à un public non spécialisé pour ce champ,
- la portée internationale du thème de recherche et la cohérence des différents intervenants pour les symposiums,
- le caractère novateur des travaux et réflexions présentés.

**Date limite d'envoi des propositions de communication : 30 septembre prolongé au 24 octobre.**

#### Q À lire, 📄 à télécharger ou 📢 à partager :

Communiqué d'annonce en ligne sur le site de la FFPP :

[http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=113](http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=113)

Le site Internet des 6<sup>es</sup> Entretiens sera prochainement en ligne. Pour accéder aux informations concernant le déroulé de la phase préparatoire, consultez le site de la FFPP [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net) ou celui des EPEP [www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org).

Pour un tour d'horizon des dernières éditions des Entretiens francophones de la Psychologie : rendez-vous sur le site de la FFPP, rubrique Journées & Colloques.



## FORMATION CONTINUE DES PSYCHOLOGUES AVEC LES EPEP

## Le catalogue 2014-2015 est en ligne !

par Brigitte Guinot

Psychologue,

Chargée de mission formation à la FFPP.

Des formations proposées par des psychologues à des psychologues : **le catalogue 2014-2015 est accessible sur le site des EPEP.**

Voici maintenant 4 ans que des sessions de formation sont proposées aux psychologues. Les thèmes proposés ont été élaborés en tenant compte à la fois des champs professionnels et des identités plurielles des psychologues.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des formations en région. Certaines coordinations régionales de la FFPP ont à cœur de proposer chaque année une ou des formations. Jusqu'à présent, les formations **AGAP** (Animateur de Groupe d'Analyse des Pratiques) et **Écrits professionnels du psychologue** s'étaient décentralisés. Maintenant ce sont toutes les formations qui peuvent y prétendre ; les coordinations qui le souhaitent pourront les programmer. Les *Écrits professionnels des Psychologues* se délocaliseront en 2015 à Lyon, Marseille, Caen, Limoges ; **AGAP** à Pau, Limoges et Nancy.

Les collègues de psychologues, les associations de psychologues, les regroupements professionnels, peuvent se procurer **une version papier du catalogue de formation auprès du siège de la FFPP** (par mail à [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net) en indiquant « catalogue de formation » en objet). Les plans de formation sont actuellement en cours dans les établissements et il est plus facile de faire valoir ses demandes en s'appuyant sur ce document papier.

Cette année, la mise en place de deux journées de formation sur le thème « **Psychologue à l'hôpital. Nouveaux contextes institutionnels, réglementaires et juridiques : quelles perspectives ?** ». Ces journées

spécifiques peuvent intéresser nos collègues de la fonction publique hospitalière qui réfléchissent à un positionnement institutionnel au sein de leurs établissements.

Pour toutes les formations sur site, se rapprocher de Brigitte Guinot : [brigitte.guinot@ffpp.net](mailto:brigitte.guinot@ffpp.net); nous examinerons ensemble les modalités de mise en place d'une formation sur votre lieu d'activité professionnelle.

Enfin, la dernière formation proposée par les EPEP est ambitieuse puisque ce ne sont pas moins de 12 journées de formation (soit 7h x 12 = 84h) + 15 jours de mise en situation professionnelle : il s'agit de sensibiliser et de former les psychologues à la mission d'**évaluateur externe des établissements ou service social ou médico-social (ESSMS)**. Actuellement, sont recrutés, pour cette mission, des directeurs d'établissements, des cadres de santé, des médecins. Notre proposition, à travers la mise en place de cette formation, est de positionner l'évaluation dans une démarche qualitative susceptible de convertir la vision intrusive ou hostile des ESSMS à l'égard d'une démarche évaluative « dominante ». Le psychologue, de par sa formation et son expérience, est à même de percevoir, en les analysant (approche analytique, systémique) les enjeux sous jacents à travers les différentes étapes de l'évaluation externe: descriptive, analytique, interprétative, aide à la décision. Les organismes habilités à mener ces évaluations sont à la recherche de ce profil d'évaluateur. Pour plus de renseignements sur cette formation, n'hésitez pas à vous rapprocher du siège de la FFPP ou de Brigitte Guinot.

Les EPEP ont l'ambition de rassembler toutes les actions proposées par la FFPP et qui concerne la formation des psychologues : soyez les bienvenus !!!

Retrouvez les détails concernant chaque formation sur le site EPEP  
[www.entretiensdelapsychologie.org](http://www.entretiensdelapsychologie.org)



## Site internet de la FFPP : agenda en ligne

L'agenda FFPP regroupe et vous fait part régulièrement des nombreuses manifestations (journées d'études, colloques, conférences) autour de la psychologie et des psychologues, organisées partout en France, par des associations, des collectifs, des établissements. Vous pouvez nous faire part de vos dates en écrivant un mail au siège FFPP : [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net) et en précisant en objet : « Demande parution agenda ».

Consultez notre agenda sur le site [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net).

### Extrait de l'agenda pour novembre :

#### *Actualités de la psychologie clinique : Une histoire en devenir*

#### 14 & 15 novembre 2014

Comité d'organisation :

J-Y Chagnon, J-F. Chiantaretto, A. Cohen de Lara, G. Coyer, F. Houssier, P. Molinier, J-P Pinel (Paris 13) ; F. Marty, S. Missonnier, B. Verdon (Paris 5) ; A. Brun (Lyon 2)

Co-organisation :

UTRPP de l'Université Paris 13, et PCPP de l'Université Paris Descartes

Avec le concours de Librasso et le soutien de Dunod

Sous la présidence de Catherine Chabert

Fille de la philosophie et de la psychiatrie, de la

psychologie expérimentale et de la psychanalyse, la psychologie clinique française, indissociable des débats qu'elle a suscité tout au long de son histoire, est « l'enfant terrible » de la psychologie.

La question de la nomenclature des Masters et la parution des « 40 commentaires de textes en psychologie clinique » (Chagnon et al. Dunod) nous donnent l'occasion d'en rediscuter les définitions, les frontières, le contenu et la potentialité heuristique.

Ce colloque en revisitera les fondements historiques et épistémologiques, ainsi que les textes classiques qui ont permis tour à tour d'en définir, les méthodes et outils, les objets de connaissance et les théories qui en soutiennent la pratique.

Non plus seulement au chevet d'un patient ou d'un groupe singuliers, saisis en totalité et en situation, la psychologie clinique du XXI<sup>ème</sup> siècle se donne pour objet l'étude et la transformation de la réalité psychique de ceux-ci, réalité appréhendée à travers les associations produites par la rencontre intersubjective et ses effets réciproques, cadrées par un dispositif clinique et contextualisées par une demande sociale indissociable de son environnement éthique, politique et culturel. Pratiques diagnostique, du soin, ou de l'institution, quelle est la légitimité scientifique de la psychologie clinique pour relever le défi de répondre à l'expression des mille et un visages de la souffrance psychique contemporaine ?

## Agenda FFPP : de octobre à décembre

1<sup>er</sup> & 2 octobre : Formation *L'observation – projet*

4 octobre : Réunion du GIRéDéP

9 & 10 octobre : Formation *Psychologue dans la FPH*

10 & 11 octobre : BF, BF2E & CAF

22 & 23 octobre : Formation *AGAP* (Paris)

15 novembre : Réunion de la commission éducation

18, 19 & 20 novembre : Formation *Les écrits professionnels du psychologue*

21 novembre : BF

22 novembre : 2<sup>e</sup> journée d'étude psychogérontologie

12 décembre : BF

13 décembre : Journée des régions

### Q À lire, à télécharger ou à partager :

Agenda en ligne FFPP : [http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com\\_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206](http://www.psychologues-psychologie.net/index.php?option=com_jevents&view=month&layout=calendar&Itemid=206)

Calendrier des sessions EPEP : [http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com\\_jevents&catid=14&task=year.listevents&year=2014&month=09&day=26&Itemid=163](http://entretiensdelapsychologie.org/index.php?option=com_jevents&catid=14&task=year.listevents&year=2014&month=09&day=26&Itemid=163)

CRITIQUE

# Patrick Coupechoux

## *Un monde de fous.*

### *Comment notre société maltraite ses malades mentaux.*

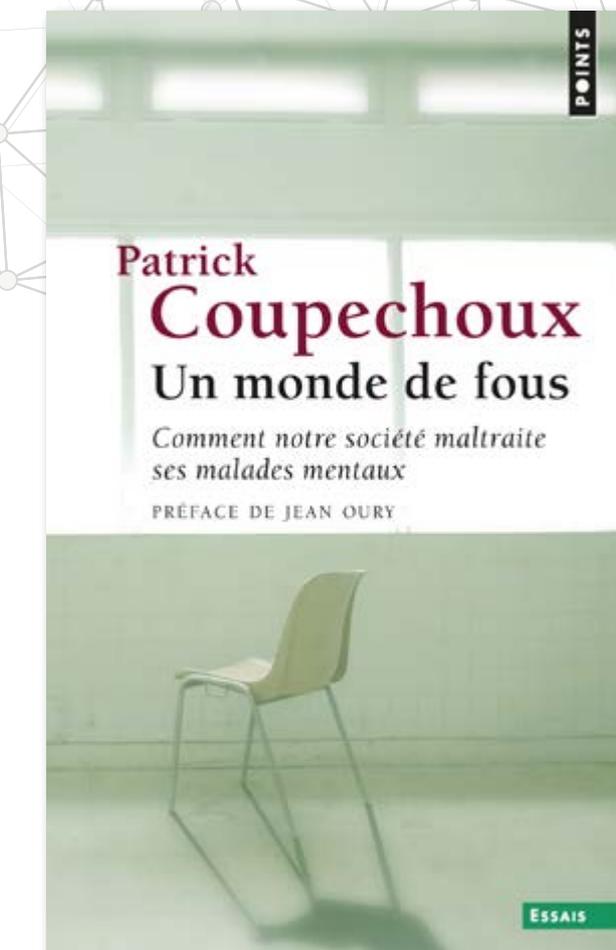
par Emmanuelle Truong-Minh  
Psychologue

« Notre société, obsédée de sécurité, entend aujourd'hui maîtriser la folie [...] Elle entend également gérer la folie au moindre coût avec une gouvernance dont la finalité n'est plus l'individu mais l'allègement de la charge sociale que celui-ci représente ». Patrick Coupechoux introduit ainsi son ouvrage.

Étude historique d'abord, ce livre est aussi une analyse des raisons politiques qui ont amené les changements successifs dans la manière pour notre société de traiter la question de la folie. L'édition en poche nous permet de redécouvrir le travail particulièrement précis de Patrick Coupechoux, sorti en 2006 : véritable invitation à dépasser les logiques économiques et à ramener la discussion sur le terrain du politique.

L'auteur conte l'histoire d'hommes et de femmes, en lutte auprès des patients, parfois avec eux. Ce combat comporte quelques victoires mais aussi des défaites. Il dessine l'histoire des établissements psychiatriques, l'histoire du secteur, l'histoire des structures. Le chemin de la psychiatrie à travers les logiques humanistes puis budgétaires est à connaître, à décortiquer, à comprendre, pour résister sur le terrain. De ces soubassements réflexifs, de ce temps de combats, chargé d'engagements et de désirs, vont naître les réponses actuelles dans les institutions, les mouvements de contre-balanciers, les disjonctions, les alliances, et nombre d'incompréhensions entre les professionnels, les partenaires et les financeurs.

On oublie parfois dans les institutions qu'il y a eu un temps où le secteur n'existait pas. Patrick Coupechoux nous rappelle sa naissance lorsque le couple «intra»-«extra» n'était pas pensé en opposition. Il nous invite à interroger d'autres



couples de vocables dont la sémantique porte, encore aujourd'hui, les traces de cette histoire et que l'on prend trop souvent pour équivalents : compétences et connaissances, psychiatrie et santé mentale, fraternité et solidarité, égalité et équité. Il nous invite enfin à interroger les liens étroits et complexes d'autres couples : liberté et

fraternité, normal et pathologique.

C'est une série de photographies de la prison, de la rue, des urgences, d'établissements dans la cité et d'unités fermées, une photographie de la situation des patients, de la place que notre société leur laisse, du rôle dans lequel elle les maintient, du reflet qu'ils nous renvoient. Se dessine un paysage sociologique, inscrit dans une autre histoire, celle de notre pays, celle de choix politiques et parfois de non-choix. Ce sont aussi les nôtres parce qu'avant d'être psychologues, nous sommes citoyens de cette société-là. Cette société violente, dans laquelle il est si dur de garder à l'esprit que l'inacceptable n'est pas acceptable et qu'il appartient aux psychologues, comme à d'autres, de le dire et non, justement, de le faire accepter.

À travers les témoignages de professionnels, psychiatres, infirmiers psychiatriques, des directeurs d'établissement, d'hommes politiques, d'élus, de sociologues, de responsables d'associations, et de - trop rares - psychologues, le travail de Patrick Coupechoux, tout à la fois précis et érudit, éclaire le contexte dans lequel notre pratique s'inscrit. Il invite à penser l'institution au-delà de ses symptômes et dans ce qui l'a déterminée et la détermine encore bien souvent.

**EXTRAITS**

*Le chapitre le plus engagé du livre est peut être celui sur «le vieux couple pauvreté-folie», sur la question de l'individu, de la société et de l'exclusion. Patrick Coupechoux analyse le difficile équilibre entre le fait de reconnaître la souffrance psychique de l'individu, sans lui en faire porter la responsabilité. Là est l'enjeu de notre fraternité.*

*La psychiatrie entretient des liens complexes avec la question sociale. Luttant contre les idées simplistes et causéistes mais traitant du lien social «Psychiatriser les problèmes sociaux, c'est finalement rendre crédible l'idée que ceux-ci ont des causes individuelles et non pas sociales et politiques». Elle tente une voie de dégagement : «En «socialisant» la question de la souffrance psychosociale et en en faisant l'affaire de tous, on peut espérer faire reculer la fatalité de son individualisation (...). En remplaçant ainsi la question de la souffrance psychique au cœur de la question politique, on ouvre une autre porte : celle de la réflexion sur la façon dont nous voulons vivre ensemble, sur le projet de société qui doit être le nôtre.*

**Q À lire :**

En poche : Patrick Coupechoux. *Un monde de fous. Comment notre société maltraite ses malades mentaux.* Essais- Points, janvier 2014.

Dernier ouvrage paru : Patrick Coupechoux. *Un homme comme vous. Essai sur l'humanité de la folie.* Seuil, janvier 2014.

**NUMÉRO SPÉCIAL DE FÉDÉRER**

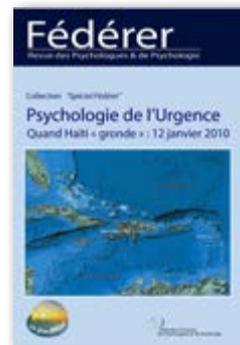
**Psychologie de l'urgence**

En 2013, la Collection «Spécial Fédérer» offre au lecteur son premier numéro. La Coordination Régionale de Guadeloupe de la FFPP est à l'initiative de ce numéro, suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. Trois ans après, Haïti continue de prendre en compte, dans sa reconstruction en cours la dimension humaine, psychologique et sociale.

À travers différents témoignages, 21 auteurs, praticiens et universitaires, de Guadeloupe, d'Haïti et de France hexagonale, témoignent dans cet ouvrage, des différentes modalités des interventions psychologiques mises en œuvre, après cette catastrophe.

Les différentes contributions s'articulent autour des questions : du psychotraumatisme, de la clinique dans les situations d'urgence, des différentes modalités de l'intervention auprès des blessés psychiques et physiques, de l'intervention auprès des personnes victimes et impliquées, de l'accompagnement des

équipes de sauveteurs et de soignants, de l'éthique et de la déontologie, de la clinique institutionnelle, de la clinique des enfants en voie d'adoption et de l'apparemment dans un contexte de crise, et des différentes questions connexes soulevées par cette situation et ce contexte singuliers.



L'ouvrage, présenté par le Professeur émérite Michèle Bertrand, est introduit par les co-présidents de la FFPP en janvier 2010, Brigitte Guinot et Benoît Schneider.

Il est disponible en Guadeloupe et en métropole au prix de 25 euros (20 euros pour les adhérents). Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le siège de la fédération: [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net) ou vous rendre sur la boutique en ligne, rubrique publications.

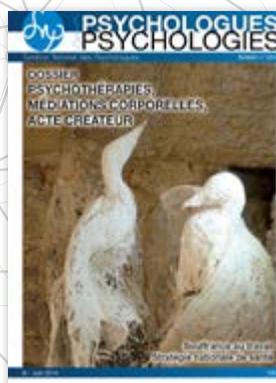
## MAGAZINES

## Dans les kiosques ce mois-ci

**Le Cercle Psy n° 14 - sept.-oct.-nov. 2014**

La nébuleuse des «dys»

Q [http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/la-nebuleuse-des-dys\\_fra\\_544.htm](http://le-cercle-psy.scienceshumaines.com/la-nebuleuse-des-dys_fra_544.htm)

**Psychologues & psychologies n° 234**

Psychothérapies, médiations corporelles, acte créateur

Q <http://psychologues.org>

**Le journal des psychologues n° 320, sept. 2014**

Les remédiations cognitives entre rééducation et thérapie

Q <http://www.jdpsychologues.fr/>

**Sciences Humaines n° 263 - oct. 2014**Éduquer au 21<sup>e</sup> siècle

Q [http://www.scienceshumaines.com/educer-au-21eme-siecle\\_fr\\_543.htm](http://www.scienceshumaines.com/educer-au-21eme-siecle_fr_543.htm)

**Les grands dossiers des sciences humaines, n° 36 - sept.-oct.-nov. 2014**Changer le travail  
20 pistes pour améliorer la qualité de vie au travail

Q [http://www.scienceshumaines.com/changer-le-travail-20-pistes-pour-ameliorer-la-qualite-de-vie-au-travail\\_fr\\_542.htm](http://www.scienceshumaines.com/changer-le-travail-20-pistes-pour-ameliorer-la-qualite-de-vie-au-travail_fr_542.htm)

**Bulletin de psychologie n° 532, tome 67 (fasc. 4), varia.**

Q <http://www.bulletindepsychologie.net/>

**i** Tarif d'abonnement réduit au *Bulletin de Psychologie* pour les nouveaux adhérents

Un tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de Psychologie* et la FFPP.

En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 euros (au lieu de 85 euros), pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP.

Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP ([siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)), pour souscrire l'abonnement.

# L'adhésion à la FFPP

## Adhésion individuelle 2014

(du 01/01/2014 au 31/12/2014)

Catégorie 1	Cotisation normale	100 €
Catégorie 2	Retraité <sup>(1)</sup>	75 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	40 €
Catégorie 4	Etudiants <sup>(2)</sup> à partir du M1 (justificatifs)	20 €

## Adhésion individuelle 15 mois

(du 01/10/2014 au 31/12/2015)

Catégorie 1	Cotisation normale	125 €
Catégorie 2	Retraité <sup>(1)</sup>	100 €
Catégorie 3	Non imposables (justificatifs)	50 €
Catégorie 4	Etudiants <sup>(2)</sup> à partir du M1 (justificatifs)	25 €

<sup>(1)</sup> Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAJ (Aide Professionnelle, Aide Juridique)

<sup>(2)</sup> Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

## Adhésion organisationnelle 2014

Nombre d'anciens adhérents x 45 €

Diminution de 30% de l'adhésion FFPP pour les membres individuels adhérents à une centrale syndicale, sur justificatif.

## Adhérer en ligne

Avec le site de la FFPP : [www.psychologue-psychologie.net](http://www.psychologue-psychologie.net) ou [www.ffpp.net](http://www.ffpp.net),

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique **Adhérer** ou rubrique **À télécharger - Documents Adhésion**), les formulaires d'adhésion à imprimer ou le formulaire en ligne d'inscription individuel.

Simple, rapide et sûr, réglez votre cotisation directement en ligne avec le système Paypal !

Pour toute question, contactez le Siège de la FFPP : ✉ [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net), ☎ 01 55 20 54 29, 📠 01 55 20 54 01

## S'abonner à Fédérer

Fédérer et Brèves de Fédérer (version papier) : 60 € pour participation aux frais d'édition et d'expédition avec remise gracieuse de 50% pour les adhérents.

## Publier dans Fédérer

Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles, vous pouvez me contacter à [celine.parisot@ffpp.net](mailto:celine.parisot@ffpp.net) pour connaître les modalités pour publier dans Fédérer ou Brèves de Fédérer.



Fédération Française  
des Psychologues et de Psychologie

71, avenue Edouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Tél. 01 55 20 54 29 Fax 01 55 20 54 01

e-mail [siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net)

[www.psychologues-psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)